

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Réforme de la Loi sur les normes du travail

Face au mépris des politicien.nes, les associations étudiantes pour la rémunération des stages préparent la prochaine étape de la mobilisation

Trois-Rivières, Sherbrooke, Gatineau, Rimouski, Saguenay, Québec, Montréal, 21 mars 2018 - Le dépôt hier du [projet de loi 176](#) par Dominique Vien, ministre responsable du Travail, confirme les appréhensions des associations étudiantes pour la rémunération des stages: les députés de l'Assemblée nationale, et en première instance le gouvernement Couillard, méprisent les quelques dizaines de milliers de personnes qui, chaque année, doivent compléter des stages non rémunérés. En effet, la première réforme globale de la Loi sur les normes du travail (LNT) depuis seize ans ne comporte absolument rien pour les stagiaires. Cet enjeu est pourtant au coeur des luttes étudiantes depuis maintenant deux ans et a ainsi occasionné plusieurs journées de grève et de manifestations auxquelles ont participé des milliers d'étudiant.es de disciplines allant du travail social à l'enseignement en passant par la psychologie, les soins infirmiers, la pratique sage-femme et bien d'autres encore.

Face au projet de loi 176, il n'y a pas lieu d'être déçu.es ni surpris.es: à ce stade de la campagne en cours, c'est de colère qu'il convient de parler! Le gouvernement libéral connaît très bien les revendications des stagiaires : la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, Hélène David, se dit même en réflexion depuis des mois pour y répondre. Mais au-delà des chiffres et des acteurs plus corporatistes du mouvement étudiant, la pièce maîtresse pour obliger leur traitement équitable a toujours été d'enchâsser celui-ci à même la LNT, qui permet encore aujourd'hui (et permettra encore demain, si ce projet de loi n'est pas amendé) une évidente discrimination envers les travailleuses et travailleurs en stage, sur la base d'arguments ayant de quoi faire rougir de honte toute personne soucieuse des droits humains. Mais le comble est de voir tous les autres partis de l'Assemblée nationale (PQ, CAQ, QS) faire bloc avec le gouvernement libéral en ne soutenant pas la rémunération de l'ensemble des stages, alors que cette pratique d'exploitation scandaleuse constitue pourtant une cible politique de choix, aussi facile à critiquer qu'à solutionner.

À l'heure où il est de bon ton de se proclamer politicien.ne proféministe dans les médias, l'injustice genrée que constituent les stages non rémunérés a de quoi faire prendre pareilles déclarations avec quelques grains de sel. Ces stages se retrouvent principalement dans les programmes d'études à prédominance féminine, comme le travail social, les soins infirmiers, l'enseignement ou la pratique sage-femme. En plus de l'absence de salaire pour les centaines d'heures de travail obligatoire à réaliser, source majeure d'endettement, les stagiaires ne bénéficient d'aucune protection garantie par la CNESST et disposent de peu de mécanismes en cas de harcèlement sexuel, précisément du fait que les stages sont volontairement tenus à l'écart de la LNT. Alors que la ministre Vien dit vouloir renforcer le rôle de la LNT dans la prévention et le meilleur traitement des cas de harcèlement sexuel, pourquoi ignorer les milieux de stages alors qu'il est largement documenté que ceux-ci sont des environnements fort propices à ce type de violence?

Le mépris des décideurs ne suffira pas à faire taire les stagiaires. Cette semaine, elles et ils se mobilisent à Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec et Montréal pour réclamer comme il se doit leur rémunération pleine et entière. Le conseil d'administration de l'UQAM a d'ailleurs discuté de l'enjeu hier, débouchant sur le ralliement de l'université à une position semblable à la nôtre. Aux côtés de l'Association des étudiantes sages-femmes du Québec, les stagiaires seront aussi présent.es ce jeudi à l'Assemblée nationale pour une fois de plus faire entendre leurs demandes aux députés.

Or, force est d'admettre que la présente phase de cette lutte s'achève et qu'il faudra bientôt ou bien l'abandonner, ou bien la faire passer à un niveau supérieur. Inspiré.es plus que jamais par le mouvement international pour la rémunération des stages mais aussi par les grèves des femmes se multipliant de par le monde, sera discuté sur les campus dès les prochaines semaines un plan de mobilisation culminant en une grève générale illimitée des stagiaires étudiant.es à l'hiver 2019. Peu importe qui remportera les prochaines élections, que les choses soient claires: l'injustice de la non-rémunération des stages doit prendre fin, et le nouveau gouvernement devra agir en la matière plus tôt que tard.

Associations et groupes étudiants signataires:

- Association des étudiantes et des étudiants de la Faculté des sciences de l'Éducation de l'Université du Québec en à Montréal (ADEESE-UQAM)
- Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AÉCS)
- Association étudiante du module de l'éducation de l'Université du Québec en Outaouais (AÉMÉ-UQO)
- Association étudiante du module des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais (AEMSS-UQO)
- Association des étudiantes sages-femmes du Québec (AESFQ)
- Association étudiante de service social de l'Université de Montréal (AESSUM)
- Association générale des étudiantes et étudiants de la Faculté d'Éducation de l'Université de Sherbrooke (AGEEFEUS)
- Association générale étudiantes d'éducation physique et de kinésiologie de l'Université de Sherbrooke (AGEEP)
- Association générale étudiante de la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke (AGEFLESH)
- Comité pour la rémunération des internats et des stages du Cégep de l'Outaouais (CRIS-CO)
- Comité pour la rémunération des internats et des stage de l'Université du Québec en Outaouais (CRIS-UQO)
- Comité unitaire sur le travail étudiant du Cégep Marie-Victorin (CUTE-MV)
- Comité unitaire sur le travail étudiant du Cégep de Sherbrooke (CUTE-AÉCS)
- Comité unitaire sur le travail étudiant du Cégep du Vieux-Montréal (CUTE-CVM)
- Comité unitaire sur le travail étudiant de Québec (CUTE-QC)
- Comité unitaire sur le travail étudiant de l'Université de Montréal (CUTE-UdeM)
- Comité unitaire sur le travail étudiant de l'Université du Québec à Montréal (CUTE-UQAM)
- Association Générale Étudiante du Campus À Rimouski de l'UQAR (AGECAR)
- Mouvement des associations générales étudiantes de l'Université du Québec à Chicoutimi (MAGE-UQAC)
- Regroupement des étudiants et étudiantes en travail social de l'Université du Québec en Outaouais (REETS-UQO)
- Syndicat étudiant du Cégep Marie-Victorin (SECMV)

Pour entrevues et renseignements supplémentaires: Mme Camille Marcoux, CUTE-UQAM, 514-679-4770

***Reconnaissance des territoires traditionnels** *Sherbrooke* : territoire non cédé de la Confédération des Abénakis et des Wabanakis. *Rimouski* : territoire non cédé des Mi'kmaq et des Wolastoqiyik. *Québec* : territoire non cédé de la Confédération des Abénakis et des Wabanakis et celui des Wolastoqiyiks (Malécites). *Tiohtià:ke (Montréal)* : territoire non cédé des Kanien'keha:ka (Mohawks)